

Que deviennent les déchets ?

Bien traiter tous les déchets, on a tous à y gagner.



- Les déchets recyclables de la poubelle jaune sont collectés puis transportés au **centre de tri**, où ils sont triés à la main, par matière. Ils sont ensuite compactés en cubes appelés "balles de déchets" ils auront par la suite une seconde vie.

Les agents de tri assurent la vérification et la répartition des déchets qui passent sur le tapis roulant : ils retirent les erreurs, les gros déchets. Ils affinent le tri mécanique. En triant correctement nos déchets, on facilite le travail des agents de tri.

Le centre de tri du Sigidurs traite 18 000 tonnes de déchets recyclables par an.

- Les ordures ménagères des poubelles grises sont collectées puis transportées au **centre de valorisation énergétique**, où ils sont incinérés.

Le Sigidurs utilise la chaleur issue de l'incinération des ordures ménagères pour produire du chauffage et de l'électricité, pour l'équivalent de 15 000 logements.

Le centre de valorisation énergétique traite 21 tonnes d'ordures ménagères par heure, et 170 000 tonnes chaque année.

http://www.youtube.com/watch/UN_T94v_M_k

<http://www.youtube.com/watch/83QPKNXED-0>

Infos pratiques

Sources : [Sigidurs](#).

Pour toute question, vous pouvez les contacter au numéro vert (service et appel gratuits) : 0 800 735 736.

Liens utiles

[Tout savoir sur le centre de tri](#)